

Evaluation par contrat
de confiance

Témoignages

Réalisation : André Antibi et Corinne Ottomani-Croc
(novembre 2015)

Sommaire

<i>Introduction</i>	3
<i>Enseignement primaire</i>	4
<i>Enseignement secondaire</i>	6
<i>Enseignement Post-bac</i>	9
<i>Personnels de direction</i>	10
<i>International</i>	12
<i>Réactions d'élèves</i>	14
<i>Témoignages de personnalités</i>	16
➤ <i>Daniel Amedro</i>	16
➤ <i>Jean-Michel Blanquer</i>	17
➤ <i>Marie-Françoise Brivet</i>	18
➤ <i>Guy Brousseau</i>	19
➤ <i>Xavier Buff</i>	20
➤ <i>Jean Fabre</i>	21
➤ <i>Philippe Joutard</i>	22
➤ <i>Paul Malartre</i>	23
➤ <i>Jacques Moisan</i>	24
➤ <i>Florence Robine</i>	25
➤ <i>Anne-Marie Romulus</i>	27
➤ <i>Olivier Thual</i>	28
➤ <i>Pierre Viala</i>	29

Introduction

La plupart des témoignages qui suivent sont extraits du livre « Pour des élèves heureux en travaillant ». Ils sont représentatifs de l'opinion de très nombreux professeurs, chefs d'établissements, inspecteurs, qui, pour la plupart, sont « coordonnateurs EPCC » au sein du Mouvement Contre La Constante Macabre ; ils ont donc une grande expérience de la mise en place de l'évaluation par contrat de confiance.

Un point important : toutes les personnes interrogées confirment que l'EPCC contribue à améliorer le bien-être des élèves et des étudiants.

Nous donnons ensuite quelques réactions significatives d'élèves.

Enfin, nous terminerons par des témoignages de personnalités.

Enseignement primaire

Romain Fayel, Professeur des écoles

"L'élève est rassuré, il est moins réticent à poser des questions. L'EPCC conduit à modifier le statut de l'erreur.

L'EPCC a un grand impact sur la relation "parents-professeurs", et "enfants-parents". D'ailleurs, j'ai d'excellents retours des parents à ce sujet ; ils constatent un plus grand bien-être de leurs enfants".

Eric Gutkowski, Inspecteur de l'Education Nationale, responsable d'un sous-groupe DGESCO constitué par Adeline Ballesta, Nicolas Berland, Aurélie Brunaux, Olivier Drique, Simone Faure, Pauline Jourdain, Vénusia Passerieux.

« L'avantage de l'EPCC sur le bien-être des élèves est évident car c'est un dispositif d'évaluation qui se fonde sur la confiance, et donc sur le respect et la bienveillance.

Il y a une différence sensible par rapport à la situation antérieure, surtout pour les élèves qui sont entre deux eaux. Parfois, sans le vouloir, les enseignants leur enfoncent la tête dans l'eau. L'EPCC, ce n'est même pas une bouée qu'on leur lance, c'est leur dire « *Vas-y, tu sais nager, je te fais confiance.* »

Les professeurs me disent que l'ambiance des classes change énormément, et, par effet induit, les parents aussi voient l'Ecole différemment.

Les enfants éprouvent un sentiment de justice : « *j'ai travaillé, je réussis, on ne me piège plus.* » »

Lionel Lefebvre, Inspecteur de l'Education Nationale

A venir

Philippe Roederer, Inspecteur de l'Education Nationale, responsable d'un sous-groupe DGESCO constitué par Catherine Massicot, Nathalie Nogueira, Marie Rouillon

"L'impact sur le climat scolaire est indiscutable.

Je me rappelle que, lors d'un entretien d'inspection, une enseignante d'une cinquantaine d'années m'avait avoué qu'elle redécouvrait son métier grâce à l'évaluation par contrat de confiance.

Ce qui est essentiel c'est la note d'explication, on dit clairement aux élèves : "*voilà ce que j'attends de vous*".

C'est d'autant plus important que dans le monde actuel, et à l'école également, il y a beaucoup trop d'implicite."

Martine Sache-Vella, Inspectrice de l'Education Nationale

« Ce système améliore le bien-être des élèves, mais aussi l'ambiance de la classe. La concentration des élèves augmente. Ils savent ce qu'on attend d'eux.

Grâce à l'EPCC, on a supprimé tous les implicites.
Par suite, les élèves sont plus travailleurs ; ils vont avoir confiance en eux, mais aussi en l'Ecole.
Les élèves sont plus heureux. Il suffit de poser la question aux enseignants ; ils me font part d'un seul regret : « *Pourquoi ne l'a-t-on pas fait avant, on a perdu tant d'années !* » »

Monique Tantot, Professeure des écoles

« C'est très bien ; ça donne une chance à tous les élèves car ils savent à quoi s'attendre.
Il y a une différence très sensible par rapport à la situation antérieure. On leur disait alors « *révissez !* », et ça tombait souvent sur autre chose. Avec l'EPCC, il n'y a plus de piège. »

Enseignement secondaire

Christelle Benhamou, Mathématiques

« Je me suis toujours posé des questions sur l'évaluation. J'en ai moi-même souffert au lycée en tant qu'élève.

En tant qu'enseignante, je mets en place le système EPCC depuis 3 ans. Ce système améliore sensiblement le climat de confiance en classe. De plus, il m'a permis de modifier mon rôle vis-à-vis des élèves. J'ai à présent un rôle de coach ; ça, c'est génial.

Les élèves travaillent davantage, les bons, les moins bons.

De plus, on peut mieux voir comment ils travaillent ; on peut vraiment les aider à progresser. »

Thomas Bottin, Histoire et Géographie

« Il y a moins de stress par rapport aux évaluations, un réel climat de confiance. Ils apprennent davantage car il n'y a pas de piège.

La différence est très nette par rapport à la situation antérieure.

Les parents abondent dans ce sens. C'est la pierre angulaire qui manquait. Elle me permet de répondre à la question centrale que je me posais toujours : "*qu'est-ce que je cherche à évaluer?*"

Pour moi, c'est un véritable bien-être »

Isabelle Boulanger, Français

"L'EPCC induit une meilleure ambiance, une meilleure relation élève-professeur, une relation de confiance.

Les élèves ont beaucoup moins peur de l'évaluation ; ils sont sécurisés."

Florence Buff, Langues vivantes

« Les élèves retirent d'immenses bénéfices de l'EPCC. Non seulement ils ont progressé et obtenu de meilleures notes, mais leur attitude face au travail a changé. Ils travaillent mieux et davantage, ils voient que leur travail est récompensé, ils sont remotivés.

Ils ont pris confiance en eux et en leur capacité à réussir, et ils ont confiance en moi. A leurs yeux, je suis devenue leur guide dans les apprentissages.

Pour ma part, je ne pourrai plus travailler autrement. »

Annie Burnouf, Gestion.

"Je mets en pratique ce système depuis plus de six ans. Les élèves sont plus à l'aise sinon je ne le mettrais pas en place.

Les élèves arrivent plus confiants en eux aux devoirs sur table ; il n'y a aucune surprise, si ce n'est le petit exercice sur quatre points."

Grégoire Leturgez, Physique-chimie

« Les élèves sont bien moins stressés face à leur copie, il y a plus de sérénité. On sent la différence. On peut capter leur attention quand on leur dit : « soyez attentifs, vous risquez d'avoir ça au contrôle ». »

Jérôme Loubatières, Mathématiques

« Les élèves n'ont pas l'impression de travailler dans le vide. Une évaluation, c'est un contrat. Réciproquement, ils savent que s'ils n'ont pas travaillé, ils n'ont pas rempli le contrat.

L'EPCC fait tomber ce sentiment de professeur piégeur.

Les choses sont bien plus claires. Ça donne du sens à leur travail.

Les élèves sont plus heureux, cela ne fait aucun doute. »

Corinne Ottomani-Croc, Mathématiques

"Pour les élèves, ce qui est nouveau, c'est qu'ils ont l'impression qu'ils peuvent réussir grâce à l'EPCC. Leur stress face à l'évaluation disparaît. Ils savent qu'il leur suffit de remplir leur part du « contrat de confiance ». Ils intègrent les notions de travail et de révision.

Ce qui change tout, c'est qu'à chaque fois qu'on fait ou qu'on rend un contrôle, il n'y a pas ces petites têtes ravagées par le désespoir ; soit lorsqu'ils lisent le sujet, soit quand on leur rend les copies.

Pour moi, c'est un bien-être absolu, la certitude et la conviction d'exercer la vraie fonction pour laquelle j'avais envie d'être enseignant. Je joue le rôle de partenaire, complètement, en phase d'apprentissage aussi. Je partage tout".

Violette Péposi, Français

"Les élèves sont plus sereins, surtout dans les petits niveaux.

Il y a un vrai climat de confiance. On les accompagne jusqu'à la phase d'évaluation. Avant, on croyait le faire, mais on les laissait seuls hors de la classe ».

Yves Piau, Mathématiques

« Ils réclament la liste de révision, sont contents d'avoir des choses précises à faire.

Quand je rencontre des élèves l'année suivante, ils sont contents de l'EPCC. J'ai des retours comme quoi ils aiment les maths.

Je n'ai jamais eu trop de problèmes, mais la différence essentielle, est qu'à présent les élèves qui travaillent réussissent. »

Dorothee Poulle-Lièges, Anglais

« Il y a davantage de transparence ; les élèves sont donc bien plus à l'aise, ça les rassure.

Ils sont demandeurs, en attente, anticipent par rapport au contrôle.

Cette année, l'EPCC était mis en place dans une classe de sixième sur deux. La différence est nettement apparue : meilleur travail, meilleurs résultats, davantage d'échanges en classe, amélioration du bien-être.. »

Grégory Quiquempois, Sciences de la Vie et de la Terre

"Les gamins ont compris qu'on était collègues. Il faut expliquer pourquoi on fait les choses.

Ca responsabilise l'élève. La notion de piège est supprimée. Eux y trouvent un intérêt, moi aussi.

Les gamins ont plus confiance en eux, et en moi. Rien de pire qu'un élève qui travaille lorsque son travail n'est pas récompensé.

Avant de mettre en pratique l'EPCC, j'avais "mal à ma pédagogie". A présent, j'ai un épanouissement dans mon métier.

C'est très égoïste, je mets en place l'EPCC autant pour eux que pour moi".

Fabien Sommier, Mathématiques

« Les élèves n'ont pas l'impression de travailler pour rien, de perdre leur temps. Dans les premières évaluations, ceux qui travaillent voient que leurs efforts paient. Cela contribue à les rendre plus heureux. Pour les autres, ça ne les rend pas plus malheureux. Ils n'ont aucune raison d'en vouloir à leur professeur.

L'image que l'on renvoie à travers ces contrôles est bien meilleure.

Je sens quelque chose de positif. Lors de discussions avec des collègues du lycée, les seuls qui sont vraiment contents de leur classe, qui trouvent leurs élèves travailleurs, sont les professeurs qui pratiquent l'EPCC. »

Post-bac

Ludovic D'Estampes, Ecoles d'ingénieurs

« Dans les Ecoles d'Ingénieurs, il y a en général très peu de Constante Macabre. Ma préoccupation est de les faire travailler davantage. L'EPCC permet d'atteindre cet objectif : ils travaillent plus, mieux, en confiance, se souviennent plus longtemps des chapitres qu'ils ont révisés. Je suis donc très satisfait de l'EPCC. »

Jean-Paul Keller, Classes Préparatoires

"La mise en place de l'EPCC a pour effet de faire retomber le stress lors des évaluations, car il y a un regain de confiance. Les élèves travaillent intensément les jours précédant l'évaluation, bien plus que pour un devoir ordinaire, car il y a l'espoir d'avoir une bonne note. Ce système permet également de déceler certains élèves qui manquent de sérieux, car ils se sentent responsables de leur échec éventuel. »

Gérard Lauton, Université

"Les étudiants n'hésitent pas à poser des questions car ils disposent d'une liste précise ; ils pensent que c'est réaliste de tout comprendre. Ils n'ont plus l'anxiété de l'aléatoire de l'examen. Ce bien-être se manifeste aussi en phase d'apprentissage. Ils comprennent que c'est fructueux de bien s'investir. Il y a une différence très nette avec la situation antérieure. J'ai même gardé des relations avec d'anciens étudiants qui me font part de leur grande satisfaction d'avoir bénéficié de l'EPCC, en précisant que ce système a contribué à leur réussite. Cette situation se produit bien plus souvent qu'avant ; il n'y avait pas cette connivence qui résulte de la confiance."

Nathalie Sayac, ESPE

« L'EPCC permet pour l'élève la réalisation d'une certaine autonomie. Pour moi, être autonome c'est être heureux. L'élève sait ce qui va lui être demandé. C'est une source de bien-être. Il y a souffrance quand l'élève ne sait pas ce qui va lui être demandé. »

Personnel de Direction

Franck Cutillas, Chef d'établissement

« J'ai découvert la Constante Macabre en sciences de l'éducation puis en tant que conseiller d'éducation.

La méthode « Antibi » m'a toujours parlé car je suis très sensible au bien-être des élèves à l'école.

Il fallait saisir cette chance pour rendre l'école bienveillante.

D'autre part, les enseignants sont unanimes sur d'autres points : avec l'EPCC, les élèves travaillent plus et on ressent une autre relation entre élèves et enseignants, une vraie relation de confiance.

Je suis heureux de pouvoir contribuer à la diffusion de cette méthode. »

François David, Chef d'établissement

« Chaque fois qu'on définit des règles, non pas pour piéger, mais pour faire grandir, on met le jeune sur un chemin de progrès. Cela se retrouve d'ailleurs dans beaucoup de domaines de la vie professionnelle.

Quand un élève voit que son travail le met sur une dynamique de réussite, il a envie de travailler, et il est donc heureux.

Je ne crois pas qu'un élève qui a des mauvaises notes soit heureux, même s'il joue un rôle pour cacher sa souffrance.

La démarche « EPCC » est une démarche d'espoir pour l'école. »

Serge Faure, Etablissements français à l'Etranger

« Première des choses, l'évaluation retrouve une place qu'elle n'aurait jamais dû quitter, c'est-à-dire être au cœur des apprentissages. Du coup, les élèves ne sont plus dans un dispositif où on va les classer, voire souvent les sanctionner.

L'EPCC contribue à un meilleur bien-être, c'est indéniable, surtout dans leur relation avec les enseignants.

Du côté des enseignants aussi ce bien-être est apparu. On peut donc dire que l'EPCC contribue sensiblement au bien-être des élèves, mais aussi à celui des professeurs. »

Jérôme Gannard, Chef d'établissement

« L'EPCC présente plusieurs avantages importants :

-Ce système permet aux élèves de bénéficier d'une évaluation positive, et donc aux plus faibles d'être mis en confiance et de progresser.

-L'EPCC permet d'établir une relation de confiance entre le professeur et les élèves.

-L'EPCC incite les élèves à travailler davantage.

D'autre part l'EPCC incite les équipes à avoir une réflexion pédagogique sur les critères d'évaluation, de mieux articuler l'évaluation formative et l'évaluation sommative. »

Marc Guillard, *Chef d'établissement*

"Depuis l'introduction de l'EPCC dans mon collège, c'est le jour et la nuit. On sort d'une époque où l'élève n'avait qu'une information parcellaire. A présent, élèves et parents sont bien plus au courant des attentes de l'Ecole. L'évaluation perd de sa pression inutile.

La séance de questions-réponses permet aux élèves d'exprimer leur inquiétude. Le professeur est avec l'élève et non pas face à lui.

L'EPCC a amené l'élève à s'approprier la réflexion sur l'évaluation".

Didier Retourné, *Chef d'établissement*

"Depuis longtemps, je suis particulièrement motivé par la réussite du plus grand nombre d'élèves.

L'EPCC répond tout à fait à cet objectif ; avec ce système, on ne piège pas l'élève, on lui dit clairement ce qu'on attend de lui. Il s'en suit une relation de confiance entre le maître et l'élève, et l'élève prend confiance en lui.

Ainsi, l'EPCC permet de mettre en confiance, de faire progresser, d'éduquer."

International

Mohamed Akkar, Maroc

« Pour les élèves moyens, c'est très important car ils voient qu'ils peuvent réussir. Ils ont confiance en eux, progressent dans leur voie de réussite.

Ils prennent plaisir à aller en cours.

Ce qui rend malheureux, c'est quand l'élève travaille et que ses résultats sont faibles. On ne peut pas rendre un élève heureux en le mettant dans des situations d'échec, sans lui donner l'occasion de réussir.

Les bienfaits de l'EPCC ne font aucun doute. »

Manuel Diaz Regueiro, Espagne

« Le contrat de confiance constitue un cadre où l'élève travaille beaucoup, avec plaisir, et où il peut montrer sans crainte ses difficultés. Ceci contribue autant à son bonheur et à sa motivation qu'à un meilleur apprentissage.

Ainsi, le professeur peut bien mieux aider ses élèves sur le chemin de la formation. »

Salma Elaoud, Tunisie

« L'EPCC établit un bon climat de confiance entre chaque élève ou étudiant et son professeur ; de plus, ce système permet de donner davantage de considération à la matière étudiée.

Les étudiants sont surpris que leur professeur instaure une atmosphère de confiance. Ils sont mis devant leur responsabilité de réussir. Certains ont peur, non pas des épreuves qu'on va leur poser, mais de reconnaître leur éventuel manque de travail. Quant aux étudiants travailleurs, l'EPCC leur permet sans aucun doute de mieux travailler et de réussir, et les rend plus heureux.

Ce système enrichit pleinement les activités d'enseignement et clarifie le rôle du professeur : ce n'est plus un sélectionneur, mais un vrai formateur. »

Daniel Justens, Belgique

"L'EPCC sépare bien les catégories d'étudiants : ceux qui ne travaillent pas et qui ont environ 4 ou 5 sur 20, ceux qui font le minimum et qui arrivent à 10 et ceux qui ont bien travaillé et qui obtiennent une très bonne note.

C'est confortable pour le professeur. Il y a un contrat clair avec les élèves.

Lorsqu'on dit à un étudiant qui a 5 sur 20, "*vous n'avez pas travaillé*", il en convient. »

Philippe Langenaken, Belgique

« Ce qui est fondamental, c'est que le système réduit les tensions en classe et permet d'instaurer un vrai climat de confiance.

C'est appréciable ; quand on échoue sans savoir pourquoi, c'est une violence.

Il y a une différence sensible par rapport à la situation antérieure.

Je me sens plus à l'aise, les étudiants aussi. L'atmosphère est beaucoup moins conflictuelle, il y a moins de pièges possibles.

Ce système d'évaluation les incite à répondre ; ils participent bien plus en classe, passent volontiers au tableau, posent des questions, même en dehors de la classe. Je les vois plus heureux, plus épanouis. »

Jacques Navez, Afrique Sub-Saharienne

- J'ai les mêmes étudiants durant trois années consécutives ; ils connaissent bien mieux leur cours. En seconde année, plus besoin de faire des rappels.

- Il y a bien moins d'énervement et de stress en cours et lors du contrôle.

Les étudiants sont fiers et heureux de pouvoir répondre à des questions complexes. Avant, certains étudiants étaient tellement stressés qu'ils étaient incapables de prononcer le moindre mot ou d'écrire la moindre phrase.

Il faut dire que pour eux, l'échec est synonyme de déchéance sociale, ils perdent souvent leur bourse. Sans statut d'étudiant, c'est la rue.

Je peux affirmer qu'ils sont bien plus confiants en eux-mêmes, beaucoup plus présents en cours. Ils ne sont pas stressés, même ceux qui ne travaillent pas car ils savent que s'ils ne font rien, ils vont rater. Il n'y a plus de loterie comme avant."

Réactions d'élèves

Selon les résultats d'une enquête réalisée auprès d'élèves et d'étudiants ayant pratiqué l'évaluation par contrat de confiance, 90% d'entre eux préfèrent l'EPCC à l'évaluation usuelle dans l'Enseignement Primaire, 86% au Collège, 73% au Lycée, 81% dans le Post-Bac ; 6% préfèrent l'évaluation usuelle dans le Primaire, 6% au Collège, 4% au Lycée, 6% dans le Post-Bac.

La très nette préférence pour l'évaluation par contrat de confiance ne fait aucun doute.

Dans l'enseignement primaire

Marie : « Je préfère cette façon parce qu'il n'y a pas de piège. »

Bérénice : « Je préfère l'EPCC parce qu'on sait ce qui va nous attendre, et au moins on n'apprend pas les choses pour rien. »

Hugo : « Je préfère l'EPCC parce qu'à la maison avec maman c'est plus facile à réviser et à faire des exercices. »

Au Collège

- « Quand on est averti, on sait ce qui nous attend et on n'a pas d'excuse si on a une mauvaise note. »
- « C'est mieux et plus juste car ceux qui écoutent et travaillent chez eux ont de bonnes notes et les autres des mauvaises. Et ça incite à réviser chez soi. »
- « On sait ce qu'il faut travailler, comme ça on refait les exercices et on étudie. »

Au Lycée

- « Je préfère ce type d'évaluation car je trouve que ça nous incite plus à réviser et on peut avoir une bonne note si on a bien révisé. Avec les évaluations usuelles on révise, on se retrouve avec une mauvaise note ! »
- « On est sûr que le temps qu'on passe à réviser va nous rapporter des points. »
- « On peut mieux se préparer, merci ! »
- « Cela va permettre d'étudier utile, l'évaluation ne sera pas là pour nous piéger. »

Dans le Post-Bac

-
- « On ne travaille pas pour rien. »
- « ...Le système traditionnel rend difficile le travail car parfois on se braque sur des détails et on néglige des points importants. »
- « ...De plus, cela diminue la distance entre le prof et l'élève (le prof n'est plus là pour sanctionner).
- « Evite les exercices tordus en plein contrôle. »
- « Vous ne prenez pas les élèves en traître. »
- « Ce système tranche radicalement avec la prépa. Il est moins contraignant et plus pédagogique. » (Elève en Ecole d'ingénieurs)

Témoignages de personnalités

Daniel Amedro , Ancien Inspecteur d'Académie

« La première conséquence de l'EPCC, c'est que les élèves peuvent avoir des notes qui correspondent à leur travail. L'EPCC est un système qui va dans le sens de la justice, et qui, par ailleurs, incite les élèves à réviser, à travailler.

Cela favorise la construction d'un meilleur rapport au savoir, et d'une meilleure image de soi.

J'ai pu constater une différence sensible par rapport à la situation antérieure. Les enseignants me le disaient : les élèves ont un vécu de l'école beaucoup plus positif, une image de soi plus positive.

Cette image de soi est un levier pour avancer.

L'EPCC contribue à résorber l'échec scolaire dans le système éducatif. Les discours sur l'échec scolaire doivent conduire à une réforme de l'évaluation, de la notation.

Parler de l'échec scolaire sans parler d'évaluation, c'est comme si on voulait remplir un puits sans fond. »

Vaincre l'inhibition de l'action

«La question de l'inhibition de l'action a toujours été pour moi un sujet de réflexion majeur et je suis convaincu qu'une partie des réponses aux difficultés de notre pays se trouve dans notre capacité à transmettre à nos enfants le goût de créer, d'entreprendre, de s'engager. Or force est de constater que notre École n'est pas particulièrement performante dans ce domaine et que notre système d'évaluation n'est pas le meilleur pour encourager ce type d'attitudes. Les travaux d'André Antibii et du mouvement de lutte contre la constante macabre procèdent donc d'une intuition très pertinente et touchent à mon sens à un point nodal des difficultés de notre système éducatif.

Il est clair que notre système de notation a partie liée avec cette inhibition de l'action. Il ne faut pas pour autant rejeter toute idée de notation, surtout tant qu'aucune alternative crédible n'aura été installée. Il faut donc trouver, et je rejoins André Antibii aussi sur ce point, un système de notation qui crée la confiance...

Le rayonnement du travail d'André Antibii et du MCLCM me paraît aller dans la bonne direction, celle de la prise de conscience de plus en plus ample d'une éducation qui élève l'enfant à son plus haut niveau par les vertus de la confiance. »

Marie-Françoise Brivet, Directrice diocésaine
A venir

Pourquoi il faut soutenir Antibii ?

« J'ai écrit dans ma préface du second ouvrage d'André Antibii, « Pour en finir avec la constante macabre », pourquoi je pense qu'il faut soutenir sa courageuse campagne en faveur de conceptions et de méthodes d'enseignement des mathématiques dénuées des coercitions inappropriées et débarrassées des préjugés stupides et des poncifs qui les accompagnent.

Le temps a pétrifié les croyances et les pratiques des professeurs en des « évidences » indiscutables. Dans son premier ouvrage, André Antibii les a soumises à une exploration et à une critique sans concession qu'il a accompagnées de dessins sarcastiques. J'étais d'accord avec ses observations et avec la détermination de son mouvement.

Si certaines recherches permettent de percevoir assez précisément les insuffisances de notre compréhension des limites de l'enseignement, et de pénétrer le dédale des processus complexes qui conduisent son évolution, nous sommes loin de pouvoir en tirer des conclusions utilisables de façon concrète.

Alors il ne reste que le courage, la raison et la foi de ceux à qui s'adresse l'œuvre d'André Antibii.

Et j'ai bien fait d'attendre car bientôt après son premier livre, André Antibii a prolongé ses propos en faisant lever des alternatives audacieuses, proposées et soutenues par une vigoureuse action collective d'enseignants, de parents et d'élus en faveur de « l'évaluation par contrat de confiance ». Ainsi André brave courageusement les rieurs et les sots. Il a raison. »

Xavier Buff, Membre du Conseil Supérieur des Programmes, Président de la section « Mathématique » du CNU

« Depuis 1998, j'enseigne à l'université Paul Sabatier à Toulouse. J'ai souvent trouvé absurde que nous donnions aux étudiants des sujets dont nous savions à l'avance qu'ils ne sauraient pas les faire.

J'ai donné une fois un sujet dont les questions avaient été traitées en cours ou en TD. Après l'examen, je me suis inquiété, craignant que celui-ci soit trop facile et que les étudiants aient de trop bons résultats. Les résultats furent légèrement meilleurs que d'habitude. Mais le souvenir qui me reste, c'est que les étudiants sont venus me voir en me disant :

« Si on avait su que ça porterait sur des exercices qu'on avait déjà vus, on aurait travaillé ».

Depuis qu'André ANTIBI m'a proposé d'expérimenter l'évaluation par contrat de confiance à l'université, je suis un fervent adepte.

Lorsque l'on annonce aux étudiants qu'ils seront interrogés sur des exercices déjà traités en cours ou en TD, les voilà soudain qui s'intéressent à la correction de ces exercices. Les élèves qui travaillent ne sont plus en échec. Ceux qui s'imaginent pouvoir mémoriser une liste de soixante corrigés sans avoir compris les démonstrations se trompent.

Et puis, ce type d'évaluation se pratique déjà au plus haut niveau puisque à l'oral de l'agrégation de mathématiques, les étudiants connaissent à l'avance la liste des leçons qu'ils sont susceptibles d'avoir à présenter, et qu'ils travaillent tout au long de l'année.

Je ne vois pas comment je pourrais ne pas continuer à pratiquer l'évaluation par contrat de confiance. »

« Le combat que mène le Professeur André ANTIBI avec un indéniable succès et une rare constance est l'illustration parfaite de la difficulté qu'a le système éducatif à se réformer. C'est un problème de fond dû aussi bien à une culture qu'à la réticence de certains groupes de pression. Une culture qui consiste à se méfier de tout ce qui vient de la base et une recherche pédagogique fortement influencée par des groupes de pensée souvent éloignés du terrain. D'ailleurs, ce n'est pas un hasard si, depuis des lustres, dans notre système éducatif, ceux qui proposent des réformes ne sont pas ceux qui les appliquent et qu'il est de tradition de les mettre en place sans analyser en profondeur les réformes précédentes.

À partir d'un constat de dysfonctionnement du système d'évaluation, le Professeur ANTIBI dont les références universitaires et la compétence pédagogique sont incontestables a proposé une technique d'évaluation à partir d'un contrat entre l'enseignant et l'élève basé sur la confiance indispensable pour réussir. Ce principe dépasse même le cadre de l'enseignement et s'étend à toute activité humaine.

Je félicite André ANTIBI pour son engagement et sa remarquable constance et c'est avec force et fierté que je soutiens son combat. »

« Tous les psychologues le disent : la confiance et l'estime de soi sont des facteurs décisifs de réussite.

Une part importante des résultats médiocres obtenus par notre système éducatif, en décalage avec les moyens mis en œuvre et la qualité des enseignants français, trouve sa source dans cette tendance forte à la dévalorisation du travail fourni. Le problème ne réside pas en effet dans les scores des meilleurs élèves, parfaitement au niveau des pays les plus performants, mais dans ceux des mauvais et des plus fragiles, ceux qui très tôt, ont subi de plein fouet ce jugement lapidaire et définitif.

Lutter contre la constante macabre et pour un système d'évaluation qui donne confiance aux élèves et aux étudiants, c'est améliorer l'ensemble des résultats et particulièrement ceux des plus fragiles et même des médiocres.

Le contrat de confiance, c'est une évaluation qui révèle les progrès accomplis et le travail fait, à l'inverse de celle qui s'acharne à relever les imperfections à partir d'un devoir idéal que personne n'a jamais réalisé.

D'après les nombreux témoignages dont on dispose, trois avantages essentiels de l'EPCC apparaissent nettement : meilleur travail des élèves, amélioration du climat de confiance et du bien-être dans la classe. »

« La lecture de « La constante macabre » nous a conduits à inviter André Antibi à intervenir auprès des chefs d'établissement, des enseignants et des parents.

Nous convergions alors, entre son propos et nos Assises, pour observer que la notation ne doit pas être source de découragement, de jugement définitif, mais au contraire un tremplin pour progresser. Nous nous rencontrions sur l'idée que seule la confiance encourage et peut contribuer à révéler les talents parfois cachés de l'élève. Cette confiance *a-priori* n'exclut pas l'exigence, mais cette dernière se trouve alors mieux comprise.

Nous avons par ailleurs apprécié l'ouverture d'esprit d'André Antibi dans son souci de porter témoignage, avec son humour et son talent de persuasion, dans l'enseignement catholique comme dans l'enseignement public.

L'enjeu pédagogique et éducatif de la notation dépasse en effet certains clivages inutiles quand il s'agit de permettre au système éducatif de notre pays de valoriser des jeunes en quête de réussite scolaire et humaine. »

« Le diagnostic de l'existence de la « constante macabre » est maintenant largement partagé dans le système éducatif.

Le premier mérite d'André Antibi est d'avoir identifié et nommé cette anomalie de notre système. La constante macabre et ses effets pervers sont maintenant connus et reconnus de tous ceux qui œuvrent dans le système éducatif.

À ce constat terrible de l'existence de la constante macabre et de ses effets pervers (démobilisation des élèves, inefficacité de la formation), la réponse coule de source : **il faut l'éliminer**. Dans ce but, plusieurs stratégies sont certes possibles, mais toutes devraient reposer sur deux principes :

- il faut **évaluer positivement les acquis** et non évaluer négativement les non acquis ,
- un élève qui a bien travaillé doit avoir **un bon résultat** d'évaluation.

Cela induit en particulier que l'évaluation doit être le plus possible conforme à la formation.

Le deuxième mérite d'André Antibi – et du mouvement contre la constante macabre (MCLCM) qu'il a créé et qu'il préside – est d'avoir mis au point une méthode pratique d'évaluation des élèves pour lutter contre la constante macabre : l'évaluation par contrat de confiance (EPCC).

Je soutiens l'action d'André Antibi depuis que je la connais.

Je soutiens aussi le travail et l'action des professeurs et inspecteurs militants qui ont mis en place et font vivre, sur le terrain, l'EPCC dans les écoles, les collèges et les lycées : ils ne comptent ni leur temps ni leur travail. »

L'EPCC dans l'académie de Créteil : histoire d'un engagement

« Cette histoire commence en 2010, dans la circonscription de Pontault Combault, avec la tenue de la conférence du professeur Antibii sur la constante macabre, et ses propositions de mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation des élèves. De l'avis de tous, ce moment privilégié a suscité une réelle prise de conscience, mais les effets sont restés encore limités à ce stade, faute d'une articulation suffisante entre les évaluations pratiquées et les phases d'apprentissage.

Aussi l'année 2011-2012 est-elle marquée par la volonté d'expérimenter dans la circonscription un travail d'ampleur sur l'évaluation des élèves.

L'année scolaire 2012-2013 constitue un véritable tournant. La moitié des enseignants de la circonscription (soit 125 classes) sont formés, et mettent en œuvre l'EPCC dans leurs classes.

Les points forts de l'EPCC

Ils sont globalement connus, et je les rappellerai donc succinctement : la mise en confiance des élèves, la valorisation de leur travail et de leurs efforts, sont réelles. On en connaît l'importance, et les effets, par exemple en termes de prévention du décrochage scolaire. Nous avons ainsi noté une réelle progression des résultats de ces élèves, surtout pour ceux qualifiés de « moyens », mesurés à travers les évaluations nationales qu'ils ont suivi en CE1 puis en CM2 ; et surtout, une diminution significative du taux de non réponses, mal français bien connu, particulièrement mis en relief lors des évaluations internationales PISA, et qui dénote à l'évidence un retour de la confiance en soi des élèves.

J'insisterai aussi sur les bénéfices recueillis par les équipes d'enseignants, du fait d'un travail transdisciplinaire et collectif renouvelé sur la notion d'évaluation, placée en amont, au cœur de la programmation des séquences et de l'acte d'enseigner.

Mais je voudrais surtout mettre en exergue deux points qui me semblent essentiels, et peut être insuffisamment perçus jusqu'à présent :

Ces nouvelles modalités d'évaluation ont le grand mérite d'interroger directement les enseignants sur ce qu'ils attendent de leurs élèves, sur ce qu'ils souhaitent leur transmettre à l'issue d'une séquence pédagogique, sur ce que les élèves doivent maîtriser. Cette explicitation bienvenue lutte contre l'un des freins les plus puissants à la démocratisation de notre système scolaire, la connivence intellectuelle souvent nécessaire pour gérer les implicites permanents de notre enseignement. Beaucoup d'enseignants ont pris alors conscience de ce qu'ils véhiculent, à leur insu, comme attentes non dites, comme éléments d'évaluation sous-jacents, qu'ils considéraient – à tort – comme allant de soi et donc naturellement partagés par leurs élèves.

L'autre bénéfice intéressant est celui d'une amélioration réelle de la qualité de la relation école parents. Une certaine confiance retrouvée, un contrat clair partagé avec les familles où chacun voit sa place clairement explicitée, et ses compétences reconnues, en sont sans doute la clé. »

« J'ai connu André Antibi à l'université Paul Sabatier, alors qu'il élargissait son champ de réflexion sur l'enseignement des mathématiques au domaine des sciences de l'éducation.

Sa démarche qui ne laissait pas indifférent marquait les prémices d'une réflexion sur l'évolution des pratiques à l'Ecole, portant sur les questions de l'évaluation et de l'accompagnement des élèves. Je salue à cet égard le travail accompli par André Antibi, qui a su réveiller les consciences et poser des questions essentielles.

Mais c'est sans doute l'évaluation par contrat de confiance qui marque l'étape opérationnelle de sa démarche. En effet, elle constitue d'abord une méthode pédagogique à l'usage des professeurs en induisant un nouvel outil de suivi. Elle représente ensuite un guide et un repère pour les élèves, au gré de leurs apprentissages, et notamment elle induit une initiation à l'autonomie et à la responsabilisation des élèves. Renforçant les vertus de l'effort gradué, elle peut contribuer à rehausser la confiance des élèves à l'école, qui est le socle du succès scolaire pour tous. L'évaluation par contrat de confiance peut par conséquent représenter une alternative à l'évaluation traditionnelle. Nonobstant tout en s'adressant à tout public, il est certain que son acceptation et son impact peuvent être plus forts auprès des populations d'élèves fragiles, pour lesquelles il est urgent de proposer des solutions alternatives contribuant à limiter les sorties du système éducatif sans qualification et les échecs scolaires. »

*Olivier Thual, Président du jury du concours commun polytechnique MP,
Professeur à l'INP Toulouse*

« J'ai découvert le concept d' « Évaluation Par Contrat de Confiance » (EPCC) développé par André ANTIBI dans le cadre des Concours Communs Polytechniques (CCP) qui ouvrent les portes d'une trentaine d'écoles d'ingénieurs à des milliers d'élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE).

Ce principe a été mis en place par André lorsqu'il était coordinateur des oraux de mathématiques du concours Maths-Physique (MP) dont j'ai pris la présidence à la rentrée 2012. La moitié du temps de cette épreuve orale est consacrée à la résolution d'un exercice choisi dans une banque publique de 120 exercices couvrant la totalité du programme de mathématiques.

En discutant avec les élèves, leurs professeurs ainsi que l'équipe des examinateurs, j'ai pu mesurer l'intérêt de ce dispositif relevant de l'EPCC : les élèves préparent efficacement l'épreuve, les professeurs sont encouragés à traiter l'ensemble du programme et les examinateurs disposent de références communes pour leur évaluation.

Ma rencontre avec André ANTIBI m'a permis d'enrichir ma pratique pédagogique sur plusieurs plans : en tant que président d'un concours de grandes écoles, en tant qu'enseignant en écoles d'ingénieurs (École Polytechnique et INP de Toulouse) et en tant que professeur des universités intéressé par l'évolution rapide des pratiques pédagogiques influencées par l'avènement du numérique.

Je suis convaincu de l'intérêt de l' « Évaluation Par Contrat de Confiance » (EPCC) et je suis persuadé que cette approche aura sa place parmi les nombreuses innovations pédagogiques qui vont transformer le paysage de l'enseignement supérieur dans les prochaines décennies. »

« Je ne pense que du bien de l'EPCC. Ce système favorise l'expression des élèves, leur réussite. La notation ne doit pas être répressive, l'erreur est possible, et ne doit pas être castratrice.

Il y a une différence sensible entre l'évaluation par contrat de confiance et l'évaluation usuelle.

Il faut que les enseignants en soient conscients. La notation sanction est un outil qui ne favorise pas les apprentissages, au contraire ; l'élève perd la confiance en soi ; à ce moment là, il ne progresse pas .

Je souhaite que cette opération soit développée et introduite dans la formation des enseignants dans les ESPE.

Il faut montrer aux enseignants le bien-fondé de l'EPCC.

Il faut que les corps d'inspection en soient convaincus. »